



CABINET DE LA PRESIDENCE ET DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Mme Jeanne DROMER, Directrice de Cabinet et de la Communication

Contact : M. Antoine Giacomazzo, Responsable Communication et Relations Médias

antoine.giacomazzo@semmaris.fr / 06 64 46 29 03

**DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE DE REPORTAGE ET/OU DE PRISES DE VUE SUR
LE DOMAINE PUBLIC DU MARCHÉ D'INTERET NATIONAL DE PARIS-RUNGIS**

LE DEMANDEUR	
Nom [Société -Professionnel- Particulier]	
Représentant du demandeur	
N°RCS -Immatriculation	
Adresse	
CP et VILLE	
E-mail	
Téléphone	
Production	
Photographe/Journaliste	
Réalisateur	
Contact référent	

LE REPORTAGE ET/OU LES PRISES DE VUE	
Présentation de l'Événement, objet de l'autorisation	
Lieu précis	
Date et horaires	
Type du projet	(Long ou court métrage, téléfilm, série, émission, reportage/documentaire, clip, spot publicitaire, reportage photographique, interview etc.)

Description du projet	
Titre du film, journal, magazine ou autres	
Date prévisionnelle de diffusion	
Synopsis	
Composition de l'équipe technique	
Nombre de personnes	
Nombre de véhicules	
Moyens techniques utilisés	
Matériel utilisé	(Trépied, réflecteur, type de caméra, drone, etc.)
Véhicule utilisé (Type, tonnage, etc.)	
Informations complémentaires	

Les pièces suivantes devront être jointes lors du dépôt de la demande :

- Attestations d'assurance responsabilité civile précisant le montant de la garantie dommages
- Extrait de KBIS de moins de trois mois, preuve d'immatriculation ou justificatif d'identité

Le Demandeur déclare exacts les informations communiquées dans la demande d'autorisation.

Les délais requis pour l'obtention de l'autorisation sont au minimum de 5 jours ouvrés à compter du dépôt de la demande.

Fait à

Le

Pour le Demandeur